



Le Forum juridique Légavox et ses conditions générales d'utilisation ou CGU

Question / réponse publié le 15/02/2025, vu 196 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Le Forum juridique Légavox et ses conditions générales d'utilisation ou CGU à lire avant tout

Forum juridique Légavox :

<https://www.legavox.fr/forum/>

Sur les **formules de politesse** exigées sur le Forum juridique Légavox ainsi que sur les contenus des **réponses et leur fondement juridique** :

4.2.2. Participation au forum juridique

Le contenu des contributions (réponses, messages etc.) publiées sur le présent Site devra être strictement conforme à la législation en vigueur, à l'ordre public et aux bonnes mœurs et ne pas avoir pour objet une activité illicite ou illégale

Les contributions devront l'être en Français, selon un vocabulaire correct et non vulgaire. **Les messages devront comprendre des formules de politesse.** Les Membres s'abstiendront de proférer toute insulte ou menace.

Les réponses apportées aux questions devront, dans la mesure du possible, indiquer le fondement juridique (article de loi, référence de la décision etc.).

Source : <https://www.legavox.fr/cgu/>

Bonne navigation et bonne continuation!

Jérôme CHAMBRON alias Zénas Nomikos ou Zénas tout court.